

RETOUR SUR L'EXPOSITION « ESCLAVAGE Mémoire normande -FORTUNES ET SERVITUDES »

interview d'Éric Saunier.

Q: Eric Saunier, vous êtes Maitre de conférences en histoire moderne à Normandie Université, et un des artisans de la magnifique exposition « ESCLAVAGE Mémoire normande », qui vient d'avoir été présentée au Havre, à l'Hôtel Dubocage de Bléville (FORTUNES ET SERVITUDES »), à la Corderie Vallois à Notre Dame de Bondeville (L'ENVERS D'UNE PROSPERITE), et au Musée d'Honfleur (ENTRE TERRE et MER). Pourquoi ces trois lieux, quelles interférences ?

R: Le choix de ces trois lieux était une nécessité tout à la fois scientifique et stratégique du point de vue de la diffusion d'une mémoire normande oubliée. Au plan scientifique, Le Havre, mais aussi Honfleur et Rouen, cela correspond à la réalité du fonctionnement de la traite des esclaves en Normandie. Cette traite régionale, qui a longtemps été abusivement appelée « traite havraise », a prospéré grâce à la connexion de trois ports : Le Havre, Honfleur et Rouen. Les capitaux rouennais étaient indispensables au développement d'une activité aussi coûteuse que le commerce des esclaves. Le Havre, à la fin du 18è siècle, est en effet encore un port moyen qui, avec 20 000 habitants, se situe loin de la puissance de Bordeaux ou de Nantes. Il fallait, pour fournir les capitaux nécessaires, la proximité d'une ville de la puissance démographique et économique de Rouen. Par ailleurs, la petitesse du port du Havre a aussi rendu nécessaire l'intervention d'un port comme Honfleur dans le développement d'une traite en croissance importante à partir de la fin de la Guerre de Sept ans (1763). Situé très près du Havre, le port de Honfleur, qui était de plus porteur d'une activité maritime intense et d'une ouverture ancienne sur l'Atlantique (Georges Bissipat est parti de Honfleur pour l'Afrique dès 1483), était aussi indispensable. Il est d'ailleurs devenu le 7^e port négrier français au XVIIIe siècle. Une précision de plus. S'agissant précisément des trois lieux d'exposition, le choix est des plus logiques. Le Musée Dubocage de Bléville est le musée d'Histoire du Havre dans lequel la traite des esclaves va occuper de plus une place pérenne, à travers deux salles qui lui seront dédiées ; le musée Eugène Boudin d'Honfleur permettait d'attirer (ce qui a été le cas) un très grand nombre de visiteurs vers cette exposition et le beau musée de la Corderie Vallois à Notre-Dame de Bondeville faisait le mieux le lien entre l'histoire de ce commerce honteux et son lien avec le développement industriel normand autour de l'activité textile. L'affirmation de la traite des esclaves c'est en effet aussi et avant tout celle du « roi coton » dans l'économie en Normandie, notamment autour de Rouen. Sur le plan « stratégique », il était aussi évident que, traitant de la plus oubliée des quatre traites françaises (Nantes, Bordeaux, La Rochelle et la Normandie), avoir le soutien et faire travailler trois collectivités territoriales était très précieux quant à la capacité de la diffusion d'Esclavage : mémoires normandes dans le tissu social normand.



Q: En 1926, il sera créé au Havre un éphémère « Comité Havrais de défense de la race nègre » animé par des militants politiques du tout jeune PCF et de militants syndicaux de la CGTU, comme l'ont montré les travaux de notre ami Claude Malon. Il y a plus de 40 ans, il y a eu une exposition sur ce sujet au MUMA. La dimension citoyenne de ces expositions est évidente. Que pensez-vous en tant qu'historien de la prise en compte de ces questions, dans la France de 2024, au moment où apparait la montée des idées d'extrême droite partout en Europe et en France en particulier?

R : La prise en compte de cette donnée liée à l'évolution politique en France est une évidence. L'exposition « Esclavage : mémoires normandes » revêt une tonalité différente par rapport à celle qu'elle aurait eu dans les années 1980. D'une part, parce que la connaissance de l'histoire négrière havraise était encore très succincte dans les années 1980, et d'autre part parce que le contexte idéologique était radicalement différent. Les idées d'extrême droite ont fortement progressé depuis 4 ou 5 ans, mais elles étaient déjà assez présentes dès l'époque à laquelle j'ai commencé à investir ce sujet, quelques années après le vote de la loi dite Taubira (2001). Il y avait en effet déjà ce « climat différent » qui donne une dimension citoyenne supplémentaire aux démarches d'historiens qui, par le sujet traité, mettent leurs travaux au service de la Cité. Pour ma part j'ai pu observer la montée de ces idées depuis la naissance du Comité pour la mémoire de l'esclavage en 2004 (j' y suis rentré en 2016) qui a précédé la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) dont je suis membre du Conseil Scientifique. Tout au long de cette période qui va de la mise en place la journée commémorative du 10 mai en 2006 (à laquelle s'est ajoutée celle du 23 mai en 2016) et de la réintégration de cette histoire à sa juste place dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire -j'ai pour ma part assuré la formation des enseignants du second degré dans le cadre de l'offre du Rectorat de Normandie depuis 2006. Le travail de mémoire sur la traite et l'esclavage en Normandie s'est fait comme « en contre mouvement » de ces idées, dont le projet de loi déposé sur « les apports positifs de la colonisation » en 2005 est à la fois parmi les plus précoces et les plus édifiants.





Q: L'exposition au MUMA dans les années 80 à l'occasion de la publication des BD « Les passagers du vent » a marqué les esprits de tous ceux qui découvraient le commerce triangulaire ?

R : Oui ; c'était une « exposition de découverte » en quelque sorte, rendue possible par la belle publication de la célèbre BD de François Bourgeon. Il y avait dans cette exposition au Havre comme une incitation à traiter plus spécifiquement du Havre, ce qui a été fait grâce aux apports de la recherche et de matériaux historiques judicieusement sélectionnés. C'est le cas avec « Esclavage : mémoires normandes », qui laisse un fort héritage : des milliers de visiteurs durant six mois d'expositions

dans trois sites différents, deux gros ouvrages de synthèse, un documentaire diffusé sur France 3 (*Le Souvenir dans la peau. Esclavage en terres normandes*) et un colloque que l'on peut visionner aujourd'hui sur YouTube.

Q: L'esthétisme de ces expositions est évident. Rareté et richesse des documents et pièces exposées, ne méritaient-ils pas mieux. Pourquoi n'y a-t-il pas un musée permanent sur cette période indélébile de notre histoire dans notre région normande?

R: A l'heure où nous parlons, le Mémorial du Jardin du Trocadéro, décidé depuis 2018, va voir le jour au printemps. Nous en avons été informés précisément au sein de la FME. Le public pourra voir ainsi ce mur (sur le modèle de celui de la Shoah) dans le jardin du Trocadéro avec gravés les noms de 200 000 esclaves libérés avec l'application du décret du 27 avril 1848 de Victor Schoelcher (87 000 en Guadeloupe, 74 000 en Martinique, 60 000 à la Réunion et 12 000 en Guyane). L'idée était de mettre en avant les victimes. C'est fait. Pour revenir à la question du « Musée » (l'idée circule aussi de longue date), la problématique est plus complexe, les fausses bonnes idées nombreuses, quant au lieu et à la bonne démarche. Un problème est celui lié à l'intégration de l'histoire de l'esclavage dans celle des colonies et des villes négrières les plus concernées. L'histoire de l'esclavage ne se dissocie pas de celle de la colonisation, et cela renvoie aussi au positionnement de ce musée par rapport à des musées comme celui de la « Porte Dorée » sur l'histoire des migrations. L'histoire de l'esclavage fait aussi partie prenante de celle des anciens ports négriers. Pour moi, faire localement, à la Rochelle ou au Havre, un musée autour de ce thème seul n'a pas de sens. Cela dissocierait l'histoire de l'esclavage de l'histoire de la ville concernée. Cela dit, un Musée autour de cette mémoire à Paris où l'on décida de la légitimité de l'esclavage et de son abolition aurait un sens.

